Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
Affiché le
ID : 060-216001248-20170403-NOTECA_2016-BF

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes inscrites au budget de l'année précédente et réellement exécutées. Il reflète le compte de gestion établi par le Trésor Public. Ce bilan comptable se distingue en deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Les dépenses

1) Les charges à caractère général (chapitre 011).

Les dépenses à caractère général s'élevaient à 254 771,44€ en 2014 et 247 545,64€ en 2015. En 2016, elles représentent 284 061,66€ soit une hausse de 14,75% par rapport à 2015. Ce pourcentage s'explique par l'augmentation de certains postes : l'eau, l'électricité, les assurances, les fournitures de voirie ou encore les prestations de services. La commune a notamment conclu un contrat d'entretien de l'éclairage public afin de maintenir les candélabres en bon état.

D'autres dépenses sont stables : les carburants, les fournitures d'entretien, la téléphonie, les dépenses afférentes à la bibliothèque municipale ainsi que les fêtes et cérémonies.

Les frais d'affranchissement ont été divisés par 2 grâce à la multiplication des envois par voie dématérialisée. Les frais de mission, maintenance, voyages et déplacements ont également baissé.

2) Les dépenses de personnel (chapitre 012).

Les dépenses concernant le personnel s'élèvent à 222 283,02€ en 2016. Elles représentaient 198 296€ en 2015 et 190 435,27€ en 2014.

La Commune a un effectif de 7 agents dont 2 à temps non complet. La hausse de 12,09% entre 2015 et 2016 est due à plusieurs facteurs. La secrétaire de mairie qui était à temps partiel à 90% a repris son emploi à temps complet en cours d'année. Plusieurs agents des services techniques en charge de l'entretien des locaux et des bâtiments ont dû effectuer des heures supplémentaires. En outre, les cotisations ont augmenté. Le taux d'indice qui sert de référence a connu une hausse de 0,6% en juillet. Enfin, la Commune a fait appel à un archiviste du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise afin d'organiser les archives communales.

Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
Affiché le
ID : 060-216001248-20170403-NOTECA_2016-BF

Les frais liés au personnel restent maîtrisés avec un ratio de 35,98% par rapport aux dépenses de fonctionnement alors que la moyenne nationale pour la strate est de 37,13%.

3) Les subventions et participations (chapitre 65).

Ces dépenses connaissent une baisse constante depuis 2014. Les subventions et participations sont égales à 84 041,17€ en 2016. Elles s'élevaient à 86 544,43€ en 2015 et 87 562,80€ en 2014. Depuis 2014, la subvention versée au C.C.A.S a été supprimée. Les subventions aux associations et à divers organismes sont en baisse ainsi que les frais de mission des élus. La participation au service de défense incendie ainsi que les indemnités aux élus restent stables.

4) Les charges financières (chapitre 66 et 16)

La Commune connait un faible taux d'endettement étant donné que le taux par habitant est égal à 68,59€ contre 703€ pour la moyenne de la strate (communes de même taille). Les charges liées à l'emprunt se répartissent de la manière suivante :

Emprunt	2014	2015	2016
Total des emprunts	68 035,61€	56 329,98€	44 316,56€
Annualité des intérêts	1 928,49€	1 629,23€	1 321,44€
Annualité du capital	11 406,37€	11 705,63€	12 013,42€
Encours de la dette/habitant	98,32€	84,20€	68,59€

B. Les recettes

1) La fiscalité

Le produit des impôts et taxes est sensiblement égal entre 2015 et 2016.
En 2015 il était de 771 549,04€, en 2016 il représente 771 354,07€.
Une hausse de 1% des taux a été appliquée en 2015 sur la commune afin de compenser la baisse constante des dotations de l'Etat. Le produit des taxes en 2014 s'élevait à 763 894,63€.

Les taux communaux appliqués sont les suivants :

Taux	2014	2015/2016
Taxe d'habitation	13,640%	13,780%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	18,830%	19,020%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	31,570%	31,880%
Cotisation foncière des entreprises	17,050%	17,220%

Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
Affiché le
ID : 060-216001248-20170403-NOTECA_2016-BF

D'autres taxes tels que le FNGIR et la taxe sur les pylônes électriques sont intégrées dans le produit de la fiscalité.

2) Les dotations et participations

Les dotations sont liées en partie aux investissements réalisés sur la commune.

Les dotations connaissent une baisse significative depuis plusieurs années et particulièrement la Dotation Globale Forfaitaire (DGF).

L'évolution depuis 2014 en témoigne :

	2014	2015	2016
Dotations	276 617,65€	191 504,37€	130 067,31€
dont part DGF	148 381,00€	126 529,00€	103 007,00€

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses

Les dépenses d'investissement sont en baisse par rapport à 2015 et 2014. En effet, en 2016 elles représentent 541 523,75€ contre 804 454,68€ en 2015 et 586 836,35€ en 2014.

La municipalité a fait réaliser différents travaux : réfection de voirie rue des Temps Primeurs et rue du Moulin, mise aux normes ERP avec accessibilité du parking du groupe scolaire et de la salle René BECUWE, végétalisation du cimetière, création d'une défense incendie au Hameau de la Gare, pose de volets roulants aux groupe scolaire et bar-tabac…

D'autres projets étaient en cours en 2016 et seront finalisés en 2017: élaboration du PLU, réfection de la façade Ouest de l'église, construction de 2 garages pour les commerçants.

B. Les recettes

Les recettes d'investissement se composent de :

- FCTVA (fonds de compensation de la TVA)
- La taxe d'aménagement
- de subvention par la CAF
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé

Les recettes d'investissement sont en baisse depuis 3 ans. En 2016, elles sont égales à 1 513 259,06€, en 2015 elles représentaient 2 209 812,32€ et 2 512 440,86€ en 2014.

Envoyé en préfecture le 04/04/2017
Reçu en préfecture le 04/04/2017
Affiché le
ID : 060-216001248-20170403-NOTECA_2016-BF

Ces résultats sont à nuancer car les orientations budgétaires et les décisions municipales sont avant tout décidées au vu des résultats de clôture des exercices.

La gestion municipale maîtrisée se traduit par un résultat de clôture stable par rapport à 2015. En 2016, la commune dispose d'un excédent de clôture de 2 092 262,47€. En 2015, il était de 2 076 299,64€.